EGOUTS

Avis aux Contribuables

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées dans la Ville de Montréal, à savoir:

1ère Avenue.—Depuis la rue Masson au Chemin de la Côte Visitation.

3ème Avenue.—Depuis la rue St-Jérôme au Chemin de la Petite Côte du long de la rue St-Jérôme depuis la 4ème avenue à la 3ème avenue.

La Ruelle Bishop.—Depuis la rue Plessis jusqu'à une distance de 170 pieds en allant vers l'Est.

Dufferin.—Depuis la rue Comte en allant vers le Sud à la fin de l'égout existant.

Saint-Hubert.—Depuis l'avenue Laurier jusqu'à une distance de 150 pieds en allant vers le Nord.

sont complétés, et les rôles sont maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 3 décembre 1909.

SEWERS

Notice to Ratepayers

Public notice is hereby given that the special rolls for Sewers constructed in the undermentioned streets in the City of Montreal, viz:

1st. Avenue.—Between Masson and Côte Visitation Road.

3rd Avenue.—Between St. Jérôme and Petite Côte Road Road along St. Jérôme from 4th Avenue to 3rd Avenue.

Bishop Lane—From Plessis to a distance of 170 feet eastward.

Dufferin Street.—From Comte street southward to end of existing sewer.

St. Hubert Street—From Laurier avenue to a distance of 150 feet northward.

are completed and are now deposited in the office of the undersigned, City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his said office within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

City Treasurer's Office,
City Hall,
Montreal, 3 December, 1909.